



Erasmus+



Projet de 24 mois | Du 01/07/2014 au 30/06/2016

Lycée des métiers de l'hôtellerie Montaleau

2 bis rue Pierre Sépard
94370 SUCY EN BRIE

Contacts pour ce projet

Personne de contact :

Catherine EPISSARD / btnmontaleau@gmail.com

Professeur d'anglais, pilote du projet Erasmus+ et de la section européenne

Représentant légal :

Marie-Pierre GIAI-BRUERI / ce.0941303f@ac-creteil.fr

Proviseur du lycée

Contact à l'agence

Département Gestion de projets - Pôle mobilité - mobilite@agence-erasmus.fr

Sophie SANTIAGO - sophie.santiago@agence-erasmus.fr

Projet consultable sur le site d'Erasmus+:

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>

Projet n°2014-1-FR01-KA102-001718 :

Mobilité européenne en hôtellerie-restauration

Le projet de mobilité au Lycée des Métiers de l'hôtellerie Montaleau consiste à donner l'opportunité aux élèves de la Section Européenne Anglais d'effectuer les 4 dernières semaines de stage de leur formation dans un pays européen et de préférence anglophone.

L'objectif principal est de répondre aux exigences des textes officiels du baccalauréat technologique et de la section européenne ; c'est à dire, effectuer un stage professionnel

dans leurs domaines d'activités tout en leur permettant de pratiquer l'anglais et de se sensibiliser à la culture anglophone.

Le projet concerne 18 élèves volontaires, de milieu social et culturel varié et dont les familles sont demandeuses. L'équipe pédagogique est volontaire, impliquée et motivée et travaille déjà en interdisciplinarité pour mener à bien ce projet de mobilité qui entre également dans le projet d'établissement.

Les stages se déroulant dans des établissements hôteliers sélectionnés par les professeurs impliqués dans le projet, les activités professionnelles sont regroupées dans le champ de la restauration et de la cuisine.

Les stages viendront compléter la formation dispensée au Lycée, les élèves seront encadrés par un maître de stage dans les établissements partenaires, qui répondra aux exigences établies en accord avec les professeurs.

Sur le lieu de stage, l'accueil de l'élève aura autant d'importance puisque celui-ci sera logé et nourri par l'établissement partenaire.

La visite en amont des lieux de stages et des réunions avec les participants et leur familles, permettront de préparer la mobilité et d'installer une communication entre les différentes parties concernées.

La régularité de la communication tout au long de la mobilité sera un gage de garantie du suivi du stagiaire participant, renforcera la qualité du stage et rendra possible la pérennité du partenariat.

Les professeurs référents visiteront les participants dont ils sont en charge pendant leur stage. Le suivi et la communication entre eux favoriseront l'adaptation des participants et leur intégration dans une équipe à l'étranger. Les professeurs référents seront médiateurs au besoin et informeront les familles des participants sur le déroulement du stage à l'étranger. De plus, ils aideront et informeront les participants des activités culturelles qui s'offrent à eux sur place. Lors de leur visite, les professeurs référents évalueront les compétences des stagiaires avec les personnes qui ont été chargées de leur formation à l'aide d'une grille d'évaluation. Cette grille d'évaluation sera insérée dans le livret de stages de l'élève participant, livret obligatoire à leur formation en baccalauréat technologique.

La mobilité permettra à l'élève participant d'acquérir un niveau linguistique et culturel en accord avec sa formation et le préparera au Baccalauréat, afin de l'obtenir avec la Mention Européenne et l'Europass. Ces derniers seront indéniablement des atouts pour la poursuite d'études et pour une meilleure insertion dans la profession hôtelière.

Ces expériences valoriseront le Lycée et la Section Européenne. L'objectif est d'avoir un maximum de stagiaires à l'étranger pour parfaire leur formation.

Concernant les mobilités adultes, il s'agit de découvrir la subtilité des programmes Erasmus+, en effet la gestion de ces programmes est lourde et la (ou les) personne responsable ne bénéficie d'aucune décharge de cours, aussi est-il important qu'elle puisse être efficace et valorisée dans la conduite des projets de mobilités. Les professeurs volontaires dans le projet bénéficient des échanges enrichissants professionnellement mais aussi culturellement. Des ouvertures pédagogiques et interdisciplinaires se réalisent et dynamisent les formations ou cours des professeurs.

Catherine Epissard,
Professeur pilote du projet Erasmus+ Mobilité du lycée Montaleau

Certificat/Diplôme : Europass Mobilité et Erasmus+

Pour les participants au programme, outre la reconnaissance de la période de mobilité européenne dans le parcours de formation, ils peuvent également valoriser l'expérience acquise au retour, en montrant leur Europass Mobilité à de futurs employeurs. Ce document décrit la période de formation effectuée à l'étranger. Ils peuvent aussi rédiger un CV Europass et retranscrire leurs progrès en langue grâce au Passeport de Langues Europass.